

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

L'ACQUISITION D'UN IMMEUBLE À TORONTO—LA DEMANDE DE LA VILLE RELATIVE AUX BAUX DES LOCATAIRES

M. John Harney (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général ou au ministre des Travaux publics, à celui des deux qui est le plus compétent en la matière. Elle porte sur l'achat par le ministère des Travaux publics de la propriété contiguë au bâtiment de la Gendarmerie royale, rue Jarvis, à Toronto. Comme l'édifice en question loge actuellement plus de 120 personnes et que la ville de Toronto a offert de ne pas déloger ces personnes avant le 1^{er} septembre 1974, le ministre dira-t-il si son ministère a l'intention d'accepter la demande de la ville portant sur un bail allant jusqu'au 1^{er} septembre 1974?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, j'examinerai la question et je répondrai au député au nom des deux ministres.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il convient peut-être de rappeler aux députés que nous n'aurons pas assez de temps et qu'il faudrait essayer de limiter autant que possible les questions supplémentaires. La présidence donne la parole au représentant de Scarborough-Ouest pour une dernière question supplémentaire.

M. Harney: Monsieur l'Orateur, pendant que les ministres examinent la question, puis-je poser une question supplémentaire au ministre d'État chargé des Affaires urbaines? Étant donné que le ministre s'est efforcé de communiquer avec les municipalités canadiennes d'une façon générale à l'occasion des conférences tripartites, et que le ministère des Travaux publics a acquis l'édifice situé dans les rues Jarvis et Shuter, à Toronto, sans consulter la ville ou ses services d'urbanisme, le ministre insistera-t-il auprès de ses collègues pour qu'ils informent au moins cette ville ou d'autres villes canadiennes de leurs projets d'acquisition de propriétés dans les municipalités, et disent si, dans le cas qui nous occupe, on projette d'utiliser le terrain pour un stationnement ou un pâturage?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE RECENSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS MUNIS D'INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE AU CHARBON

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. A-t-il entrepris une enquête exhaustive afin de déterminer quelles institutions publiques ou industries au Canada peuvent encore utiliser du charbon? Si oui, peut-il dire si le gouvernement songe à mettre en œuvre un programme tendant à les encourager à diminuer la demande de produits du pétrole en revenant à ce possible au chauffage au charbon?

Questions orales

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je dois avouer que je n'ai pas entrepris moi-même une telle enquête, mais la suggestion du député est utile.

LA QUESTION DE LA VENTE DE CARBURANTS ET DE LUBRIFIANTS AUX BATEAUX DE PÊCHE ÉTRANGERS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je voudrais, moi aussi, poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné la crise de l'énergie, le gouvernement prend-t-il des mesures en vue de limiter ou d'interdire la vente de pétrole ou de lubrifiants de source canadienne aux navires de pêche étrangers présentement en opération sur le plateau continental canadien?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, à ce que je sache, ces produits ne tombent pas sous le contrôle de l'Office national de l'énergie, et je pense que la bonne réponse à cette question serait non.

LA PÉNURIE DE PRODUITS PÉTROLIERS DANS LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE ET LE RAVITAILLEMENT DES BATEAUX DE PÊCHE ÉTRANGERS

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre de l'Environnement. M. Weeks prendra-t-il en considération la pénurie de pétrole dans la région de l'Atlantique, dans le cadre de l'étude qu'il fait présentement des répercussions globales sur les entreprises de la région de l'Atlantique et sur les opérations des navires de pêche étrangers au large de nos côtes, dans l'éventualité où serait interdite la vente de ces produits à ces navires?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Assurément, monsieur l'Orateur.

LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES CENTRALES THERMO-NUCLÉAIRES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Maurice Foster (Algoma): Ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, monsieur l'Orateur. Vu la pénurie de produits pétroliers dans l'Est canadien et l'existence de quantités suffisantes d'uranium, le gouvernement envisage-t-il de prendre des dispositions quelconques afin de s'assurer que les nouveaux services électriques en voie d'aménagement utiliseront l'énergie nucléaire plutôt que le pétrole, de façon à ne pas répéter l'expérience de la Commission hydro-électrique de l'Ontario à la centrale électrique de Lennox où—sauf erreur—elle songe maintenant à transformer la centrale avant même sa mise en marche pour la chauffer au charbon plutôt qu'au pétrole?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): En général oui, monsieur l'Orateur. Un programme de ce genre est actuellement en place à Gentilly, Québec, afin d'encourager davantage au Canada l'emploi du réacteur CANDU. Nous sommes heureux que la Commission hydro-électrique de l'Ontario, malgré la décision à Lennox, aille de l'avant avec son projet de 8,000 mégawatts de capacité nucléaire pendant les 15 prochaines années.